

# Nouveau protocole sanitaire

✘ Le 19 mai marquera la date d'une nouvelle étape dans le déconfinement n°3. En dehors de la réouverture de la terrasse des restaurants des golfs, voici le nouveau protocole sanitaire transmis par la **Fédération française de Golf** qui sera en vigueur à cette date.

## Règles générales au sein du golf :

- > Distanciation physique et gestes barrières :
  - 2 mètres en activité sportive
  - Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures et en dehors du parcours lorsque la distanciation physique des 2 mètres ne peut pas être respectée.

**Nous recommandons aux joueurs l'utilisation de l'application #TousAntiCovid.**

- > Limiter les regroupements de plus de 10 personnes au même endroit au sein du golf en extérieur et 6 personnes en intérieur.
- > Les joueurs devront réserver obligatoirement leur départ pour le parcours ainsi que pour les prestations d'enseignement en amont de leur venue.
- > La location de voiturettes et le prêt de matériel sont autorisés à la condition de les nettoyer avec un produit adapté après chaque utilisation. Ce nettoyage devra être fait sous la responsabilité du club.
- > Les chariots peuvent être mis à disposition si le club est en mesure d'organiser une désinfection des chariots à chaque retour du parcours ou de mettre à disposition des joueurs une solution hydroalcoolique à proximité des chariots.
- > Rappel des mesures de précaution avec le couvre-feu en vigueur et le règlement intérieur exceptionnel Covid-19 par le personnel du club.
- > Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

## Au sein du Club House :

- > La banque d'accueil est ouverte à condition de respecter les dispositifs barrières avec la mise en place de moyens efficaces comme par exemple un écran en plexiglass, marquage au sol pour assurer les distances barrières. Un accueil physique peut-être donc être organisé en respectant les mesures

barrières et de distanciation tant vis-à-vis du personnel que des joueurs.

- > La zone « salon » est accessible aux joueurs en limitant à 6 personnes pour les regroupements. L'ouverture des terrasses est possible avec 6 personnes maximum par table.
- > La zone « Pro Shop / boutique » des clubs sera ouverte. Le même protocole que celui des commerces y sera appliqué.
- > Vestiaires & Caddy Master : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs et en respectant un espace de 8 m<sup>2</sup> entre individus ainsi que le port du masque. Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
- > Les sanitaires ne devront pas être communs pour les joueurs et le personnel.

## Pour le practice :

- > Le practice est ouvert pour la pratique et l'enseignement en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes.
- > Les enseignants peuvent donner des cours à un ou plusieurs élèves (dans la limite d'un ratio de un enseignant pour un maximum de 9 élèves). Ils respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leurs élèves qu'ils ne touchent en aucun cas.
- > L'accueil des groupes scolaires et périscolaire devra se réaliser conformément aux exigences sanitaires de l'Éducation Nationale en liaison avec le chef d'établissement concerné.
- > Le club doit être en mesure d'organiser une désinfection des seaux vides du practice ou de mettre à disposition des joueurs une solution hydroalcoolique à proximité des seaux.

## Sur le parcours :

- > Au départ du trou n°1, n°10 et à la sortie du 18 : mise à disposition une solution hydroalcoolique, affichage des mesures barrières et du règlement exceptionnel de circonstance.
- > Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation minimum de 2 mètres entre chaque joueur.
- > Possibilité de manipuler les drapeaux, les râteliers des bunkers, les piquets avec la recommandation de se laver les mains AVANT chaque manipulation. Pour cela, nous recommandons à chaque joueur d'être en possession d'un flacon contenant une solution hydroalcoolique.
- > L'aire de nettoyage peut être ouverte à condition que le joueur l'utilise individuellement.

Nous recommandons de mettre à disposition des joueurs une solution hydroalcoolique à proximité de l'aire de lavage.

- > Aucun échange de matériel entre les joueurs ;
- > L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé ;
- > Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement sur le parcours tout en respectant les distances de sécurité indiquées précédemment ainsi que les règles de gestion de parcours définies préalablement. Un dispositif spécifique pourra être mis en place pour soutenir le plan gouvernemental pour l'accueil de publics jeunes et scolaires en lien avec le Gouvernement.

**Les joueurs de golf sont habitués au respect de l'Étiquette, qui fait partie intégrante de notre sport. Tous ensemble, respectons également l'Étiquette sanitaire.**

Fichiers à télécharger :

- **Nouveau protocole sanitaire pour les golfs**
- **L'infographie des gestes barrières**
- **La nouvelle annexe pour les compétitions**

Retrouvez **ici** toutes les infos Covid de la FFgolf du site.